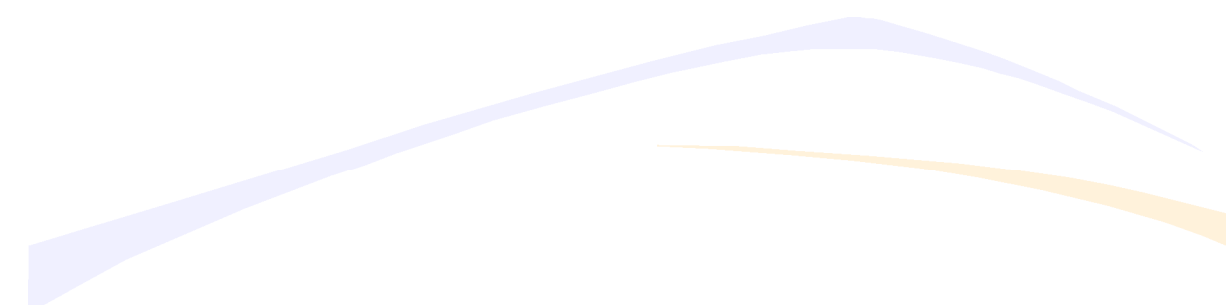


LEGENDE

- Fond de plan**
- - - Limite de commune
 - Limite de la zone inondable
- Zones urbanisées Dominante habitat**
- Secteur urbain dense
 - Habitat diffus
- Zones urbanisées Dominante économie et équipements**
- ▨ Zone d'activités économiques
 - ▨ Zone d'activités sportives et de loisirs
 - ▨ Zone d'hôtellerie de plein air
 - ▨ Etablissement public
 - Siège d'exploitation ou bâtiment agricole
 - ▨ Enjeux d'aménagement futur ou secteurs de projet
 - ◇ Aire d'accueil des gens du voyage
 - ★ Etablissement recevant du public
- Ouvrages techniques**
- Voie principale inondable
 - ▲ Poste de relevage des eaux usées et des eaux pluviales
 - ▲ Poste transformateur électrique
 - STEP
 - ▲ Centre d'élimination des déchets
 - Château d'eau



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CHARENTE
SERVICE EAU, ENVIRONNEMENT ET RISQUES



Révision des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la vallée de la Charente à l'aval de l'Agglomération d'Angoulême

Secteur de Linars à Bassac

Carte des enjeux

Commune de Vibrac

Carte E11

Echelle: 1/ 5000

Mai 2019

Affaire n° 4352124



Agence de Bordeaux

Parc Sextant - Avenue des Satellites - CS 70048- 33187 Le Haillan Cedex - Tél : 05 56 13 85 82